

Avant-propos

Une avancée majeure dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles au Congo-Brazzaville. De l'avis même du gouvernement, « c'est une loi révolutionnaire ». La nouvelle législation en vigueur a un double impact psychologique dans l'imaginaire collectif congolais. D'une part, la loi contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles force les hommes à changer leurs mentalités pour une « masculinité positive. » D'autre part, la loi libère la parole chez les femmes victimes des violences culturelles liées, par ailleurs, au poids des traditions.

Les cas de harcèlement et de soumission de la victime en raison de la position sociale de l'auteur des actes de violences sont précisés par la loi dénommée Mouébara. Les dispositions contenues dans la loi du 4 mai 2022 renforcent les protections apportées aux femmes. La loi contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles complète le code pénal et le code de procédure pénale. La nouvelle législation permet aux femmes de vivre dans un environnement sociétal digne en droits et en sécurité. Prenant en compte l'utilisation abusive des réseaux sociaux par exemple, la loi réprimande la publication intentionnelle et à caractère dégradant de l'image d'une femme dans le but de porter atteinte à son intégrité morale. Cette précision apportée par l'article 23, interdit la publicité et la diffusion par tous moyens et supports médiatiques, des matières contenant des images stéréotypées, des scènes ou des paroles préjudiciables à l'image des femmes. Dans la mesure où ces actes concrétisent des violences exercées contre les femmes ou semblent atténuer ces types de violences.

Selon les dispositions générales contenues dans l'article premier, la loi Mouebara donne une réponse pluridisciplinaire face aux violences subies par les femmes. L'effort entrepris par la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Ingani, améliore l'interprétation de la loi du 14 juin 2010 relative à la protection de l'enfant. Progressivement, le Congo adapte sa législation au degré de délinquance quotidienne à l'encontre des femmes qui s'est accrue ces vingt-cinq dernières années. La République du Congo devient le deuxième pays africain, après l'Afrique du Sud, à se doter d'une loi-cadre en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

La protection des femmes apportée par la loi ne signifie pas privilège. La loi ne relaie pas la propagande véhiculée par les courants féministes radicaux. Le dispositif franchit un étage supplémentaire dans la longue marche des femmes pour la conquête des droits nouveaux. Car le Paragraphe 12 du Protocole de Maputo signé le 11 juillet 2003 par les États africains, dont la République du Congo, souligne qu'en dépit de la ratification par la majorité des États parties à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, et de tous les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, et de l'engagement solennel pris par les États d'éliminer toutes les formes de discriminations et de pratiques néfastes à l'égard des femmes, la femme en Afrique continue d'être l'objet de discriminations et de pratiques néfastes.

La loi contre les violences commises à l'égard des femmes appelée, loi Mouebara, prouve l'utilité du département spécifique dédié à l'amélioration de la condition féminine en République du Congo. Plus intellectuellement, l'attention accordée, au plus haut niveau, aux femmes d'éclore leur chefferie et de participer au processus de prise de décisions importantes.

Inès Nefer Bertille Ingani n'est pas une femme révélée qui raconte son récit. Elle ne court pas après un modèle de société accordant plus de priviléges aux femmes. « Je ne suis pas une icône du féminisme au Congo », s'exonère-t-elle habilement. « Je vais là où on a besoin de moi ».

Nouveau récit de vie en Afrique subsaharienne dans la catégorie Diplomatie & Culture, cet ouvrage est le fruit d'un travail de documentation. Les pages rapportées contribuent à vulgariser la loi du 4 mai 2022 par le canal de la culture. L'ouvrage amplifie la propagande pour une prise de conscience générale au sujet de l'amélioration de la condition féminine au Congo-Brazzaville. Le pays répond positivement à la doctrine du droit international encourageant les initiatives des gouvernements des États d'Afrique subsaharienne, de porter un coup de frein à toutes les formes de violences commises contre les femmes au quotidien, dans les différentes sphères de la vie. L'information du public sur les avantages de la loi du 4 mai 2022 favorise le travail de prise de conscience générale dans les villes et dans les campagnes. L'éveil des vocations chez les jeunes générations aussi. À mesure que les mois passent, les années s'écoulent, la saga Inès Ingani ministre touche l'imaginaire collectif congolais vers l'idéal d'une société tempérant les aspects du genre. Des meilleures transmissions pour les futures générations. Car l'ignorance des éléments de culture, le mépris des droits de l'homme à cause des stéréotypes masculins et la répartition de travail selon les coutumes ancestrales africaines enferment les populations dans la pauvreté et les responsables politiques dans la sclérose idéologique.

L'ouvrage participe à la meilleure diffusion des victoires collectives. Désormais, la République du Congo s'aligne sur les Conventions internationales et les Protocoles africains prônant les renforcements des programmes d'égalité entre les hommes et les femmes. Et le mouvement en faveur de la cause féminine devient un processus irréversible. Promouvoir la femme renferme des enjeux importants en termes de croissance et d'émergence sociale, culturelle, économique, politique. La réussite de la société en dépend.

La romance du personnage politique, objet de cet ouvrage, révèle les confidences faites par Inès Nefer Bertille Ingani. Le récit dévoile ses ambitions. Une intrigue troublante qui ajoute du charme à l'engagement. Le lecteur s'égaie des bonheurs partagés par Inès Nefer Bertille Ingani. Il s'afflige des chagrins éprouvés par le personnage raconté. Tout le caractère littéraire de l'ouvrage apparaît.

La lecture entraîne à la découverte d'un ministère assez particulier, dédié à la question féminine en République du Congo. Les lignes rappellent l'histoire du ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. Cette histoire racontée est celle d'un mouvement irrésistible des revendications sur l'amélioration de la condition féminine qui a conduit, en République du Congo, à la création de la Direction générale de l'intégration de la femme au développement au sein du ministère du Plan et de l'économie. Avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement, la création d'un ministère de plein exercice, chargé de l'intégration de la femme au développement apparaît en 2016. Enfin, les pages suivantes posent un nom sur un visage qui incarne une sorte de leadership sur la cause des femmes au Congo-Brazzaville.

Il y a quatre choses à savoir à propos de Inès Nefer Bertille Ingani. Du moins, aux dires de ses proches. Premièrement, Inès Ingani dispose d'un grand esprit managérial et une capacité d'initiatives. Deuxièmement, Inès Nefer Ingani est un personnage spontané et loquace. Troisièmement, Inès Nefer Bertille Ingani est une femme émotive, souvent blessée à cause de ce qu'elle donne. Malgré tout, elle reste empathique et généreuse. La conséquence de son inclinaison à rendre service, à être utile là où on a besoin d'elle. Sensible à la peine qu'éprouve l'autre, elle n'hésite pas à apporter aide. Sa sympathie augmente son visage diva. Un charme pour ses admiratrices et ses admirateurs, ses amis, les femmes qu'elle entraîne dans sa propagande sans une quelconque doctrine. Quatrièmement, Inès Nefer Bertille Ingani est une femme énergique et dynamique. Elle dispose d'une capacité de mobilisation incontestable. Un atout politique pour le camp de la majorité à laquelle elle appartient.

S'inscrivant dans la vulgarisation des valeurs humaines, l'ouvrage préserve le respect de la vie privée des personnes citées. Les pages gardent la confidentialité attachée à certains documents officiels ayant servi d'outils de consultation, ainsi que des comptes rendus des réunions ministérielles, ou des rapports des commissions parlementaires.

Inès Nefer Bertille Igani n'a pas d'histoire à raconter. Simplement, la diva passionne par sa prestance. Charmeuse des serpents, elle agit dans la spontanéité. La noblesse de son engagement cible les couches populaires. Comme toutes les femmes de son rang, Inès Nefer Bertille Ingani aspire à une notoriété et une autorité qui ne soient pas calquées sur un modèle quelconque.

Richard OSSOMA-LESMOIS,

Réponse sur les violences faites aux femmes au Congo : Inès Nefer Bertille Ingani, ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement ; Série Diplomatie & Culture, Récit de vie Afrique subsaharienne, page

11.